

<b>Comment s'inscrire : les modalités selon les cas</b>	
<p><b>J'ai un accès internet</b> Je m'inscris en ligne à cette adresse :</p> <p><b><a href="https://www.weezevent.com/jrf2019-sees">https://www.weezevent.com/jrf2019-sees</a></b></p>	
<p><b>Cas 1 : paiement de mon inscription par carte bancaire</b></p> <p style="font-size: 2em;">↓</p>	<p><b>Cas 2 : Pas de carte bancaire pour le règlement de mon inscription, je procède aux inscriptions en ligne, Je coche réservation, puis j'envoie mon chèque au SR</b></p> <p style="font-size: 2em;">↓</p>
<p>Je renseigne pas à pas le bulletin d'inscription en ligne avec les participants payants et les personnes exonérées (enfants de moins de 10 ans ou tierce personne salariée).</p> <p><b>Je paie en ligne, je coche « Carte bancaire »</b></p>	<p>Je renseigne pas à pas le bulletin d'inscription en ligne avec les participants payants et les personnes exonérées (enfants de moins de 10 ans ou tierce personne salariée).</p> <p><b>Je ne paie pas en ligne, je coche alors la case « Réservation »</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Je paie directement en ligne par carte bancaire</b> sur le site internet d'inscription pour valider mon inscription (je renseigne les infos cartes bancaires N° carte, date de validité et cryptogramme)</li> <li>▶ <b>Je reçois un mail retour de confirmation</b> d'inscription sur mon adresse de messagerie <b>avec mes billets d'inscription en pièces jointes</b> à présenter lors de ma venue à la JRF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>J'envoie mon chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon à :</b> <b>Inscription JRF 2019 AFM-Téléthon</b> Dorothee JOANNIN SR Normandie - 27 rue Louis Leblanc 76100 Rouen</li> <li><b>et j'indique les nom et prénom de chaque participant</b> au dos du chèque en précisant qui est le responsable payeur du groupe.</li> <li>▶ A réception de mon chèque, l'assistante du Service Régional valide mon inscription.</li> <li>▶ Dès validation, je reçois un mail retour de confirmation d'inscription sur mon adresse de messagerie avec mes e-billets d'inscription en pièces jointes à présenter lors de ma venue à la JRF</li> </ul>
<b>Je n'ai pas d'accès à internet</b>	
<p><b>1. Je contacte l'assistante de mon Service Régional qui procède à mon inscription lors de mon appel.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dorothee JOANNIN</b></p> <p style="text-align: center;"><b>02 35 73 25 25</b></p>	<p><b>2. Puis j'envoie mon chèque à :</b> <b>Inscription JRF 2019 AFM-Téléthon</b> Dorothee JOANNIN SR Normandie - 27 rue Louis Leblanc 76100 Rouen</p> <p style="text-align: center;">à l'ordre de l'AFM-Téléthon,</p> <p>et j'indique les nom et prénom de chaque participant au dos du chèque en précisant qui est le responsable payeur du groupe.</p> <p><b>3. A réception de mon chèque ou tout autre moyen de paiement, l'assistante du Service Régional valide mon inscription et tiendra mes billets à disposition sur site lors de la JRF de ma région.</b></p>
<p><b>Frais d'inscription : 5€ par personne à partir de 10 ans. Pas de frais d'inscription pour les moins de 10 ans.</b> <b>Les tierces personnes salariées sont exemptées de frais d'inscription.</b> <b>Pas de remboursement en cas d'annulation</b> <b>Si vous rencontrez des difficultés financières,</b> <b>n'hésitez pas à appeler votre Service Régional, cette contribution ne doit pas être un frein à votre participation attendue.</b></p>	